



Programme de FORMATION

2012

Modalités d'inscription

Procédure d'inscription :

Pour toute inscription à une ou plusieurs formations, veuillez nous retourner le présent bulletin d'inscription dûment complété, accompagné d'un chèque de caution de 150 €

Ce chèque vous sera restitué à l'issue du suivi de la formation.

Modalités de prise en charge :

- Vous êtes artisan ou conjoint collaborateur du secteur des métiers : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne organise la prise en charge auprès du Conseil de la Formation Champagne-Ardenne.
- Vous êtes salarié du secteur des métiers : Un dossier de prise en charge devra être déposé auprès de votre organisme financeur.
- Vous êtes commerçant ou gérant majoritaire d'une SARL : les critères applicables et les modalités de prise en charge vous seront envoyés après votre inscription.

Pour toute information contactez :

- L'espace relation clients de la CMA de la Marne

Tél : 03 26 40 64 94 / Fax : 03 26 88 33 97

www.cm-reims.fr

- L'espace relation clients de la CCI de Reims-Epernay

Tél : 03.26.50.66.88

www.reims.cci.fr > Former recrute

Apprentissage

La mission du tuteur :

La Région verse une prime de 300 € aux employeurs d'apprentis.

Nous proposons aux Tuteurs d'apprentis de suivre la formation qui leur permettra de l'obtenir.

La formation se déroule sur 8 heures organisées en une journée (module 1 et 2) et une 1/2 journée optionnelle sur les aides financières accordées par l'Etat et la Région Champagne-Ardenne.

Les formations se déroulent dans les locaux du **CFA du Bâtiment de Reims** ou du **CFA Interprofessionnel de Châlons en Champagne**.

Calendrier

Dates	Au CFA Interpro De Châlons	Au CFA BTP De Reims
T01 6 février	Service	Bâtiment
T02 20 février	Bouche	Bâtiment
T03 12 mars	Maintenance	Bâtiment
T04 26 mars	Service	Bâtiment
T05 16 avril	Bouche	Bâtiment
T06 14 mai	Service	Bâtiment
T07 4 juin	Bouche	Bâtiment
T08 18 juin	Maintenance	Bâtiment
T09 17 septembre	Bouche	Bâtiment
T10 8 octobre	Service	Bâtiment

TUTEUR – MAITRE D'APPRENTISSAGE

SAVOIR INTEGRER UN APPRENTI (8 H)

Sur REIMS ou CHALONS EN CHAMPAGNE

Public : Artisans et conjoints collaborateurs, salarié(e)s.

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un jeune en formation et lui transmettre son savoir-faire.
- Viser la réussite professionnelle du jeune et son intégration dans l'entreprise, en prenant en compte son parcours et ses diversités.
- Favoriser son apprentissage et sa réussite à l'examen, en partenariat avec le centre de formation.

Durée de la formation :

1 journée de 8 heures se décomposant de la manière suivante :

- Module 1 : de 08h30 à 12h30

- Module 2 : de 13h30 à 17h30

Méthode :

Analyse du vécu des participants dans l'encadrement et la formation d'un apprenti en entreprise. Apports sur la pédagogie inductive qui permet d'aller du réel au théorique. Favoriser les échanges d'expérience. Supports d'intervention sur papier et Power Point.

Effectifs :

Maximum 12 stagiaires par groupe

Les formations se déroulent dans les locaux du

CFA du BTP de Reims ou du **CFA Interprofessionnel de Châlons en Champagne.**

CONTENUS DES MODULES

Module 1 : Aider le Tuteur/MA à se situer dans le contexte de la formation en apprentissage :

- Repérer les interlocuteurs de l'apprentissage et la mission de chacun. (Chambre de Métiers, CFA, Inspection du Travail...)
- Connaître le cadre règlementaire de l'apprentissage.
- Les enjeux du tutorat.
- Identifier le rôle et les missions du MA (attentes du jeune, du CFA, de l'entreprise).
- Une présentation des documents et de leur gestion permettra de démystifier la partie administrative.
- La présentation du fonctionnement des différents services (Chambre de Métiers et de l'Artisanat et CFA) facilitera les contacts en limitant le temps perdu et les sources d'erreurs.

Module 2 : Compréhension des enjeux d'une formation en alternance :

Réalisée à l'intérieur du CFA de rattachement du métier, cette action aura pour objectif de faciliter l'organisation de la formation entre l'équipe pédagogique du CFA et le tuteur. (Meilleure connaissance des ateliers techniques du CFA et des contraintes de l'entreprise, des référentiels du métier, du diplôme et du CCF...)

- Bien accueillir et mieux intégrer le jeune dans l'entreprise : On accueille qu'une fois.
- Etablir un climat de confiance.
- Mieux former l'apprenti dans l'entreprise en organisant un parcours progressif d'apprentissage en lien avec le CFA.
- Connaître et utiliser les outils de liaison ENTREPRISE-APPRENTI-CFA.
- Mesurer les progrès du jeune en concertation avec le CFA.
- Evaluer le travail et le comportement du jeune.
- Participer aux évaluations certificatives (CCF).

Tuteur / Maître d'apprentissage :

Savoir intégrer un apprenti (8H)

Métiers de Bouche – CHALONS EN CHAMPAGNE

Dates	Au CFA Interpro De CHALONS
20 FEVRIER 2012	Bouche
16 AVRIL 2012	Bouche
4 JUIN 2012	Bouche
17 SEPTEMBRE 2012	Bouche

Public : Artisans et conjoints collaborateurs, salarié(e)s.

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un jeune en formation et lui transmettre son savoir-faire.
- Viser la réussite professionnelle du jeune et son intégration dans l'entreprise, en prenant en compte son parcours et ses diversités.
- Favoriser son apprentissage et sa réussite à l'examen, en partenariat avec le centre de formation.

Durée de la formation :

1 journée de 8 heures se décomposant de la manière suivante :

- Module 1 : de 08h30 à 12h30

- Module 2 : de 13h30 à 17h30

Méthode :

Analyse du vécu des participants dans l'encadrement et la formation d'un apprenti en entreprise. Apports sur la pédagogie inductive qui permet d'aller du réel au théorique. Favoriser les échanges d'expérience. Supports d'intervention sur papier et Power Point.

Effectifs :

Maximum 12 stagiaires par groupe

Les formations se déroulent dans les locaux du **CFA Interprofessionnel de Châlons en Champagne**.

CONTENUS DES MODULES

Module 1 : Aider le Tuteur/MA à se situer dans le contexte de la formation en apprentissage :

- Repérer les interlocuteurs de l'apprentissage et la mission de chacun. (Chambre de Métiers, CFA, Inspection du Travail...)
- Connaître le cadre réglementaire de l'apprentissage.
- Les enjeux du tutorat.
- Identifier le rôle et les missions du MA (attentes du jeune, du CFA, de l'entreprise).
- Une présentation des documents et de leur gestion permettra de démystifier la partie administrative.
- La présentation du fonctionnement des différents services (Chambre et CFA) facilitera les contacts en limitant le temps perdu et les sources d'erreurs.

Module 2 : Compréhension des enjeux d'une formation en alternance :

Réalisée à l'intérieur du CFA de rattachement du métier, cette action aura pour objectif de faciliter l'organisation de la formation entre l'équipe pédagogique du CFA et le tuteur. (Meilleure connaissance des ateliers techniques du CFA et des contraintes de l'entreprise, des référentiels du métier, du diplôme et du CCF...)

- Bien accueillir et mieux intégrer le jeune dans l'entreprise : On accueille qu'une fois.
- Etablir un climat de confiance.
- Mieux former l'apprenti dans l'entreprise en organisant un parcours progressif d'apprentissage en lien avec le CFA.
- Connaître et utiliser les outils de liaison ENTREPRISE-APPRENTI-CFA.
- Mesurer les progrès du jeune en concertation avec le CFA.
- Evaluer le travail et le comportement du jeune.
- Participer aux évaluations certificatives (CCF).

Tuteur / Maître d'apprentissage :

Savoir intégrer un apprenti (8H)

Métiers du Bâtiment – REIMS

Dates	Au CFA BTP De REIMS
6 FEVRIER 2012	Bâtiment
20 FEVRIER 2012	Bâtiment
12 MARS 2012	Bâtiment
26 MARS 2012	Bâtiment
16 AVRIL 2012	Bâtiment
14 MAI 2012	Bâtiment
4 JUIN 2012	Bâtiment
18 JUIN 2012	Bâtiment
17 SEPTEMBRE 2012	Bâtiment
8 OCTOBRE 2012	Bâtiment

Public : Artisans et conjoints collaborateurs, salarié(e)s.

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un jeune en formation et lui transmettre son savoir-faire.
- Viser la réussite professionnelle du jeune et son intégration dans l'entreprise, en prenant en compte son parcours et ses diversités.
- Favoriser son apprentissage et sa réussite à l'examen, en partenariat avec le centre de formation.

Durée de la formation :

1 journée de 8 heures se décomposant de la manière suivante :

- Module 1 : de 08h30 à 12h30

- Module 2 : de 13h30 à 17h30

Méthode :

Analyse du vécu des participants dans l'encadrement et la formation d'un apprenti en entreprise. Apports sur la pédagogie inductive qui permet d'aller du réel au théorique. Favoriser les échanges d'expérience. Supports d'intervention sur papier et Power Point.

Effectifs :

Maximum 12 stagiaires par groupe

Les formations se déroulent dans les locaux du **CFA du Bâtiment de Reims**

CONTENUS DES MODULES

Module 1 : Aider le Tuteur/MA à se situer dans le contexte de la formation en apprentissage :

- Repérer les interlocuteurs de l'apprentissage et la mission de chacun. (Chambre de Métiers, CFA, Inspection du Travail...)
- Connaître le cadre réglementaire de l'apprentissage.
- Les enjeux du tutorat.
- Identifier le rôle et les missions du MA (attentes du jeune, du CFA, de l'entreprise).
- Une présentation des documents et de leur gestion permettra de démystifier la partie administrative.
- La présentation du fonctionnement des différents services (Chambre et CFA) facilitera les contacts en limitant le temps perdu et les sources d'erreurs.

Module 2 : Compréhension des enjeux d'une formation en alternance :

Réalisée à l'intérieur du CFA de rattachement du métier, cette action aura pour objectif de faciliter l'organisation de la formation entre l'équipe pédagogique du CFA et le tuteur. (Meilleure connaissance des ateliers techniques du CFA et des contraintes de l'entreprise, des référentiels du métier, du diplôme et du CCF...)

- Bien accueillir et mieux intégrer le jeune dans l'entreprise : On accueille qu'une fois.
- Etablir un climat de confiance.
- Mieux former l'apprenti dans l'entreprise en organisant un parcours progressif d'apprentissage en lien avec le CFA.
- Connaître et utiliser les outils de liaison ENTREPRISE-APPRENTI-CFA.
- Mesurer les progrès du jeune en concertation avec le CFA.
- Evaluer le travail et le comportement du jeune.
- Participer aux évaluations certificatives (CCF).

Tuteur / Maître d'apprentissage :

Savoir intégrer un apprenti (8H)

Métiers de Maintenance – CHALONS EN CHAMPAGNE

Dates	Au CFA Interpro De CHALONS
12 MARS 2012	Maintenance
18 JUIN 2012	Maintenance

Public : Artisans et conjoints collaborateurs, salarié(e)s.

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un jeune en formation et lui transmettre son savoir-faire.
- Viser la réussite professionnelle du jeune et son intégration dans l'entreprise, en prenant en compte son parcours et ses diversités.
- Favoriser son apprentissage et sa réussite à l'examen, en partenariat avec le centre de formation.

Durée de la formation :

1 journée de 8 heures se décomposant de la manière suivante :

- Module 1 : de 08h30 à 12h30
- Module 2 : de 13h30 à 17h30

Méthode :

Analyse du vécu des participants dans l'encadrement et la formation d'un apprenti en entreprise. Apports sur la pédagogie inductive qui permet d'aller du réel au théorique. Favoriser les échanges d'expérience. Supports d'intervention sur papier et Power Point.

Effectifs :

Maximum 12 stagiaires par groupe

Les formations se déroulent dans les locaux du **CFA Interprofessionnel de Châlons en Champagne**.

CONTENUS DES MODULES

Module 1 : Aider le Tuteur/MA à se situer dans le contexte de la formation en apprentissage :

- Repérer les interlocuteurs de l'apprentissage et la mission de chacun. (Chambre de Métiers, CFA, Inspection du Travail...)
- Connaître le cadre réglementaire de l'apprentissage.
- Les enjeux du tutorat.
- Identifier le rôle et les missions du MA (attentes du jeune, du CFA, de l'entreprise).
- Une présentation des documents et de leur gestion permettra de démystifier la partie administrative.
- La présentation du fonctionnement des différents services (Chambre et CFA) facilitera les contacts en limitant le temps perdu et les sources d'erreurs.

Module 2 : Compréhension des enjeux d'une formation en alternance :

Réalisée à l'intérieur du CFA de rattachement du métier, cette action aura pour objectif de faciliter l'organisation de la formation entre l'équipe pédagogique du CFA et le tuteur. (Meilleure connaissance des ateliers techniques du CFA et des contraintes de l'entreprise, des référentiels du métier, du diplôme et du CCF...)

- Bien accueillir et mieux intégrer le jeune dans l'entreprise : On accueille qu'une fois.
- Etablir un climat de confiance.
- Mieux former l'apprenti dans l'entreprise en organisant un parcours progressif d'apprentissage en lien avec le CFA.
- Connaître et utiliser les outils de liaison ENTREPRISE-APPRENTI-CFA.
- Mesurer les progrès du jeune en concertation avec le CFA.
- Evaluer le travail et le comportement du jeune.
- Participer aux évaluations certificatives (CCF).

Tuteur / Maître d'apprentissage :

Savoir intégrer un apprenti (8H)

Métiers de Service – CHALONS EN CHAMPAGNE

Dates	Au CFA Interpro De CHALONS
6 FEVRIER 2012	Service
26 MARS 2012	Service
14 MAI 2012	Service
08 OCTOBRE 2012	Service

Public : Artisans et conjoints collaborateurs, salarié(e)s.

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires pour encadrer un jeune en formation et lui transmettre son savoir-faire.
- Viser la réussite professionnelle du jeune et son intégration dans l'entreprise, en prenant en compte son parcours et ses diversités.
- Favoriser son apprentissage et sa réussite à l'examen, en partenariat avec le centre de formation.

Durée de la formation :

1 journée de 8 heures se décomposant de la manière suivante :

- Module 1 : de 08h30 à 12h30

- Module 2 : de 13h30 à 17h30

Méthode :

Analyse du vécu des participants dans l'encadrement et la formation d'un apprenti en entreprise. Apports sur la pédagogie inductive qui permet d'aller du réel au théorique. Favoriser les échanges d'expérience. Supports d'intervention sur papier et Power Point.

Effectifs :

Maximum 12 stagiaires par groupe

Les formations se déroulent dans les locaux du **CFA Interprofessionnel de Châlons en Champagne**.

CONTENUS DES MODULES

Module 1 : Aider le Tuteur/MA à se situer dans le contexte de la formation en apprentissage :

- Repérer les interlocuteurs de l'apprentissage et la mission de chacun. (Chambre de Métiers, CFA, Inspection du Travail...)
- Connaître le cadre réglementaire de l'apprentissage.
- Les enjeux du tutorat.
- Identifier le rôle et les missions du MA (attentes du jeune, du CFA, de l'entreprise).
- Une présentation des documents et de leur gestion permettra de démystifier la partie administrative.
- La présentation du fonctionnement des différents services (Chambre et CFA) facilitera les contacts en limitant le temps perdu et les sources d'erreurs.